



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-5686>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-5686**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : 24GPT02 - ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDES POUR LA REALISATION DES ANALYSES MICROBIOLOGIQUES (LOT 1) ET PHYSICOCHIMIQUES (LOT 2)

**Description** : Ce marché doit permettre de répondre aux obligations des communes et de la Métropole TPM en termes de contrôles de la qualité des eaux de baignade, de suivi des effluents industriels et de contrôle de la qualité d'un substrat en cas de suspicion de pollution. Lot 1 : La mission consiste en la réalisation de prélèvements et d'analyses microbiologiques de la qualité des eaux sur l'ensemble des masses d'eau (eaux marines, saumâtres, cours d'eau, eaux souterraines) et réseaux pluviaux des communes de la Métropole TPM. Lot 2 : La mission consiste en la réalisation de prélèvements et d'analyses physico-chimiques des eaux qui transitent par les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, mais aussi dans les cours d'eaux, les eaux marines ou saumâtres, les eaux souterraines, dans des boues ou des sédiments des communes de la Métropole TPM. Conformément à l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et dans le cadre du suivi de l'exploitation et le bon fonctionnement des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement, la Métropole effectue également des contrôles des équipements d'autosurveillance présents sur ses ouvrages. Un groupement de commandes a été constitué entre la Métropole Toulon Provence Méditerranée et les 8 communes littorales de la métropole TPM pour le lot 1 et les 12 communes de la métropole TPM pour le lot 2 : Six-fours-les-plages, Ollioules, la Seyne-sur-mer, Saint-Mandrier, Le Revest-Les Eaux, Toulon, la valette-du-var, la Crau, la garde, le Pradet, Carqueiranne, Hyères-les-palmiers, conformément aux articles L.2113-6

et suivants du code de la commande publique. La Métropole TPM est désignée en tant que coordonnateur du groupement. Le coordonnateur signe et notifie le marché. Chaque membre l'exécute pour son compte.

**Identifiant de la procédure** : a8b7f3eb-ab51-43e7-a1a3-aeede9956e29

**Identifiant interne** : 24GPT02

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 3.2 du RC. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 6.1 du CCAP commun à tous les lots.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71620000 Services d'analyses

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 90733100 Services de surveillance et de lutte contre la pollution des eaux de surface

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 85111820 Services d'analyses bactériologiques

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 3,288,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre** : 2

**Conditions du marché** :

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés** : 2

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

## Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

**Titre** : Analyses microbiologiques

**Description :** La mission consiste en la réalisation de prélèvements et d'analyses microbiologiques de la qualité des eaux sur l'ensemble des masses d'eau (eaux marines, saumâtres, cours d'eau, eaux souterraines) et réseaux pluviaux des communes de la Métropole TPM.

**Identifiant interne :** Lot 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71620000 Services d'analyses

**Options :**

**Description des options :** Une clause de réexamen est définie à l'article 1.7 du RC et 17 du CCAP commun à tous les lots

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Territoire de la Métropole TPM - SIX-FOURS-LES-PLAGES, OLLIOULES, LA SEYNE-SUR-MER, SAINT-MANDRIER, TOULON, LA VALETTE-DU-VAR, LA CRAU, LA GARDE, LE PRADET, CARQUEIRANNE, HYÈRES-LES-PALMIERS

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 109,884 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Le montant annuel minimum des prestations est de 60 000 euros HT et le montant annuel maximum est de 502 000 euros HT. La répartition entre membres du groupement est la suivant: MTPM: seuil minimum annuel: 60 000 euros HT et seuil maximum annuel: 200 000 euros HT. 8 communes: seuil minimum annuel: pas de minimum et seuil maximum annuel: 302 000 euros HT décomposé comme suit:  
Toulon : 120 000 euros Hyères : 15 000 euros St Mandrier : 8 000 euros La Seyne : 120 000 euros Carqueiranne : 7 000 euros Six-Fours : 15 000 euros Le Pradet : 10 000 euros La Garde : 7 000 euros

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

**Description** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

**Description** : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics : Pour le lot 2 uniquement: -Agrément par le ministère chargé de l'environnement, conformément à l'arrêté du 27 octobre 2011 portant modalités d'agrément des laboratoires effectuant des analyses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques au titre du code de l'environnement. Pour le lot 2 uniquement, - Habilitation par l'agence de l'eau RMC pour les diagnostics de fonctionnement sur site des dispositifs d'autosurveillance et de suivi régulier des rejets Pour le lot 2 uniquement, -Attestation d'accréditation par le comité français d'accréditation (COFRAC) ou tout organisme européen équivalent signataire de l'accord multilatéral European Cooperation for Accreditation (EA)

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** 1- Prix des prestations

**Description :** Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** 2- Valeur technique

**Description :** Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/02/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 19/02/2025 à 09:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 8 du CCAP commun à tous les lots.

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du

marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de TOULON

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Analyse physico-chimique et contrôle de l'autosurveillance assainissement :

**Description :** La mission consiste en la réalisation de prélèvements et d'analyses physico-chimiques des eaux qui transitent par les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, mais aussi dans les cours d'eaux, les eaux marines ou saumâtres, les eaux souterraines, dans des boues ou des sédiments des communes de la Métropole TPM. Conformément à l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et dans le cadre du suivi de l'exploitation et le bon fonctionnement des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement, la Métropole effectue également des contrôles des équipements d'autosurveillance présents sur ses ouvrages.

**Identifiant interne :** Lot 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71620000 Services d'analyses

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90733100 Services de surveillance et de lutte contre la pollution des eaux de surface

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 85111820 Services d'analyses bactériologiques

**Options :**

**Description des options :** Une clause de réexamen est définie à l'article 1.7 du RC et 17 du CCAP commun à tous les lots.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Territoire de la Métropole TPM - SIX-FOURS-LES-PLAGES, OLLIOULES, LA SEYNE-SUR-MER, SAINT-MANDRIER, LE REVEST LES EAUX, TOULON, LA VALETTE-DU-VAR, LA CRAU, LA GARDE, LE PRADET, CARQUEIRANNE, HYÈRES-LES-PALMIERS

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 128,227 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Le montant annuel minimum des prestations est de 30 000 euros HT et le montant annuel maximum est de 320 000 euros HT. La répartition entre membres du groupement est la suivante: MTPM: seuil minimum annuel: 30 000 euros HT et seuil maximum annuel: 200 000 euros HT. 8 communes: seuil minimum annuel: pas de minimum et seuil maximum annuel: 10 000 euros / communes soit 120 000 euros HT.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

**Description :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en

fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

**Description :** Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics : Pour le lot 2 uniquement: -Agrément par le ministère chargé de l'environnement, conformément à l'arrêté du 27 octobre 2011 portant modalités d'agrément des laboratoires effectuant des analyses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques au titre du code de l'environnement. Pour le lot 2 uniquement, - Habilitation par l'agence de l'eau RMC pour les diagnostics de fonctionnement sur site des dispositifs d'autosurveillance et de suivi régulier des rejets Pour le lot 2 uniquement, -Attestation d'accréditation par le comité français d'accréditation (COFRAC) ou tout organisme européen équivalent signataire de l'accord multilatéral European Cooperation for Accreditation (EA)

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** 1- Prix des prestations

**Description :** Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** 2- Valeur technique

**Description :** Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/02/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 19/02/2025 à 09:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 8 du CCAP commun à tous les lots.

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de TOULON

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

**Numéro d'enregistrement :** 24830054300217

**Adresse postale :** 107 BD HENRI FABRE, CS30536

**Ville :** TOULON

**Code postal :** 83041

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** marchespublics@metropletpm.fr

**Téléphone :** +33494938300

**Adresse internet :** <https://metropletpm.e-marchespublics.com>

**Profil de l'acheteur :** <https://metropletpm.e-marchespublics.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de TOULON

**Numéro d'enregistrement :** TA TOULON

**Adresse postale :** 5 rue Racine, BP 40510, CEDEX 9

**Ville :** TOULON

**Code postal :** 83041

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 61c1fb84-1441-433c-9abf-ad4dddc983c - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 16/01/2025 à 16:20

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 16/01/2025